Annexe 2 : Les portraits des quartiers prioritaires des 9 communes de l'agglomération de Papeete

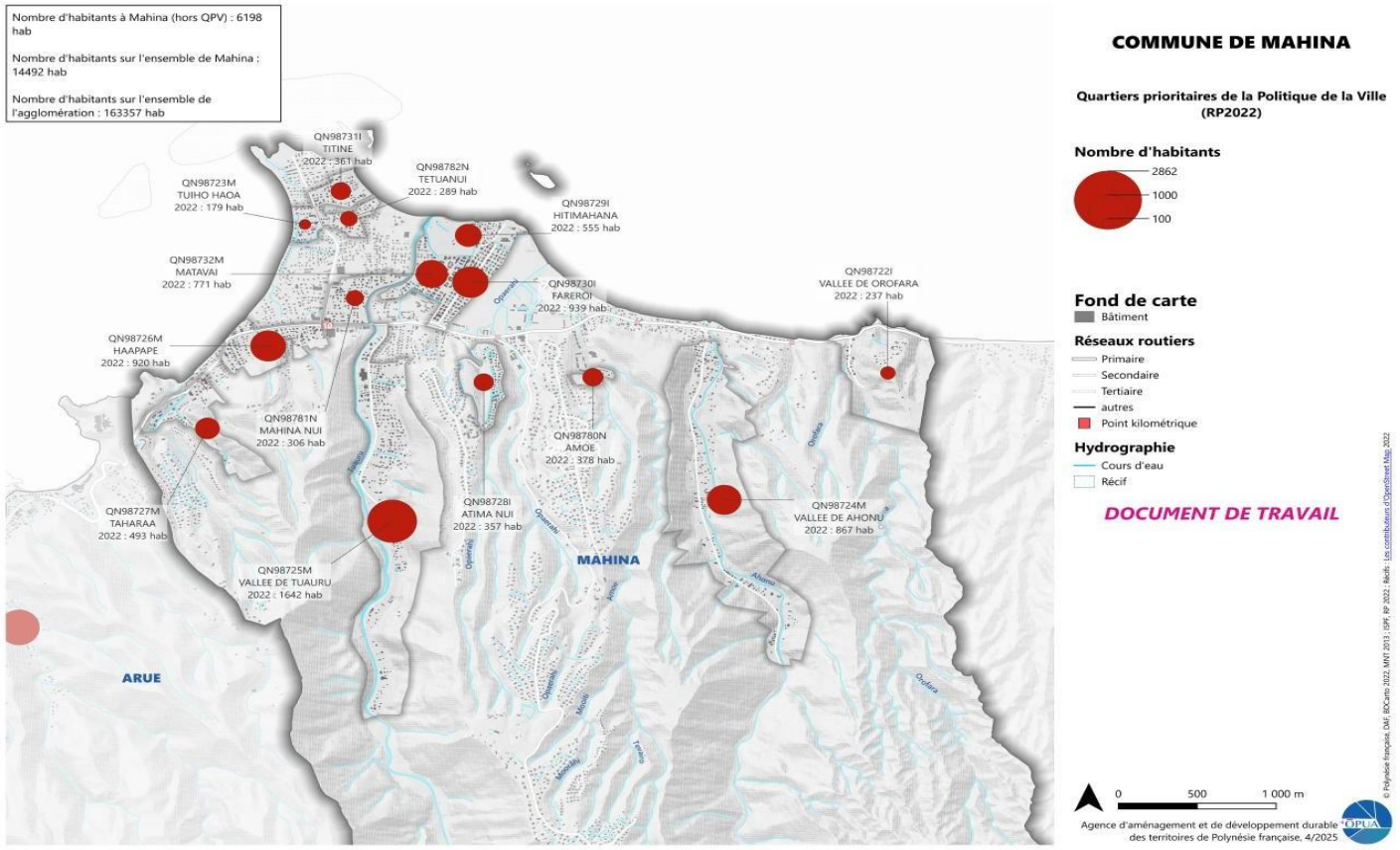
PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE MAHINA

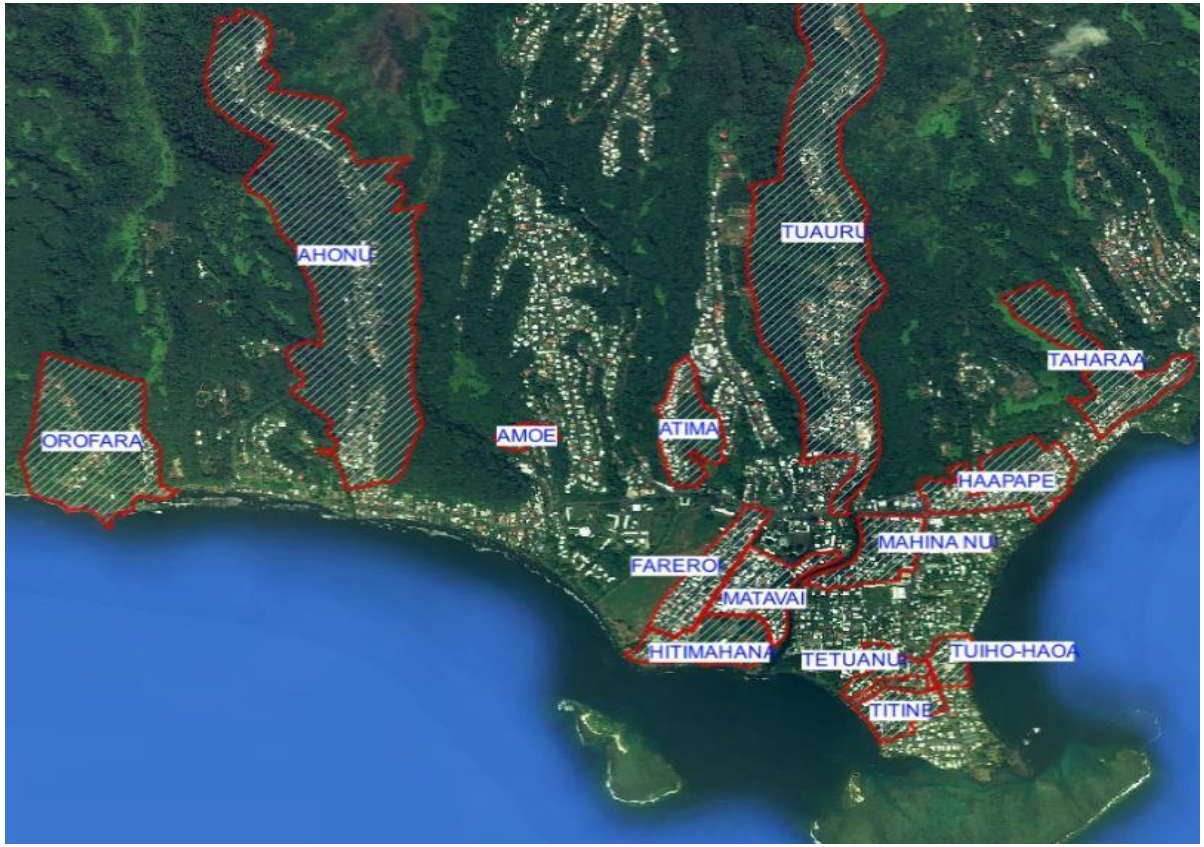
Située à l'Est de l'agglomération de Papeete, la commune de **Mahina** regroupe environ **14 500 habitants**, parmi lesquels près **de 6 900 résident au sein des quartiers prioritaires (QPV).** Malgré une baisse récente du taux de chômage**, l'accès à l'emploi** demeure une problématique pour de nombreux habitants. Par ailleurs, **le logement** constitue un enjeu crucial auquel la municipalité souhaite répondre en collaboration étroite avec ses partenaires afin de proposer des solutions adaptées aux besoins et aux capacités financières des familles.
Enfin, consciente du **potentiel de sa jeunesse**, la commune s'engage à développer des actions éducatives et de proximité, encourageant ainsi l'implication des jeunes dans la vie locale.

Les **14** quartiers prioritaires identifiés, dont trois récemment intégrés, présentent divers défis socio-économiques et environnementaux.

Le village d'Orofara
Ancien site historique ayant accueilli les malades de la lèpre, ce quartier reste aujourd'hui marqué par des difficultés importantes liées à l'accès au logement et à l'emploi. La municipalité envisage des actions spécifiques pour améliorer la situation résidentielle et économique de ses habitants.

Vallées de Tuauru et Ahonu
Majoritairement caractérisées par des terrains en indivision, ces vallées rencontrent des difficultés importantes d'accès aux transports publics et un manque significatif d'équipements collectifs. À Ahonu, une résidence nouvellement construite a permis l'arrivée d'une nouvelle population dynamisant le quartier. Ces deux vallées offrent également un potentiel de développement touristique et culturel, susceptible d'encourager des activités économiques locales et de proximité.





Les grands quartiers : Fareroi et Matavai
Érigés dans les années 60, ces lotissements connaissent un vieillissement marqué des habitations ainsi qu'une densification accrue des foyers. La gestion différenciée des espaces communs (association peu active à Fareroi contre une copropriété dynamique à Matavai) illustre l'importance de mobiliser les résidents autour d'objectifs communs pour améliorer leur cadre de vie.

Quartiers Tuiho-Haoa, Titine et Tetuanui
Ces quartiers, situés dans la zone de Pointe Vénus, nécessitent des interventions prioritaires pour améliorer le traitement des eaux pluviales et des eaux usées. Les logements y sont vieillissants, souvent vétustes, et une forte densité résidentielle indique la nécessité de décohabitation via des revenus stables et une offre adéquate en logement.

Résidence Hitimahana (RHI)
Localisée en bord de littoral, cette zone cumule divers handicaps sociaux. Une étude PRU récente souligne l'urgence à répondre aux besoins en logements décents, conditionnés par la stabilisation économique des familles. De plus, la problématique des stupéfiants nécessite une attention particulière dans le cadre de la politique municipale de sécurité.

Quartiers en veille : Atima, Tahara'a et Haapape

- **Atima** : Ce quartier connaît un enjeu crucial lié au respect des réglementations d'urbanisme depuis l'accession à la propriété de ses résidents. La municipalité met en place une vigilance accrue pour éviter toute extension anarchique.
- **Tahara'a (Tititi'a)** : En cours de cession foncière, la commune accompagne les familles vers l'accession à la propriété, en réponse aux problématiques récurrentes de logement.
- **Haapape** : L'indivision et les difficultés économiques freinent significativement l'accès au logement et nécessitent un suivi régulier et des actions spécifiques pour améliorer les conditions de vie des résidents.

Nouveaux quartiers Amoe et Mahina Nui

- **Amoe** : Issu d'un programme de relogement piloté par l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH), ce quartier nécessite un accompagnement renforcé pour stabiliser financièrement les résidents et garantir leur fidélisation.
- **Mahina Nui** : Présentant des indicateurs socio-économiques préoccupants, ce quartier requiert une veille active et un soutien accru pour faciliter la rénovation et la construction,

améliorant ainsi durablement la qualité de l'habitat.

La commune de **Mahina** prévoit plusieurs projets structurants susceptibles d'engendrer une véritable mutation urbaine, tels que le Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD) par exemple.

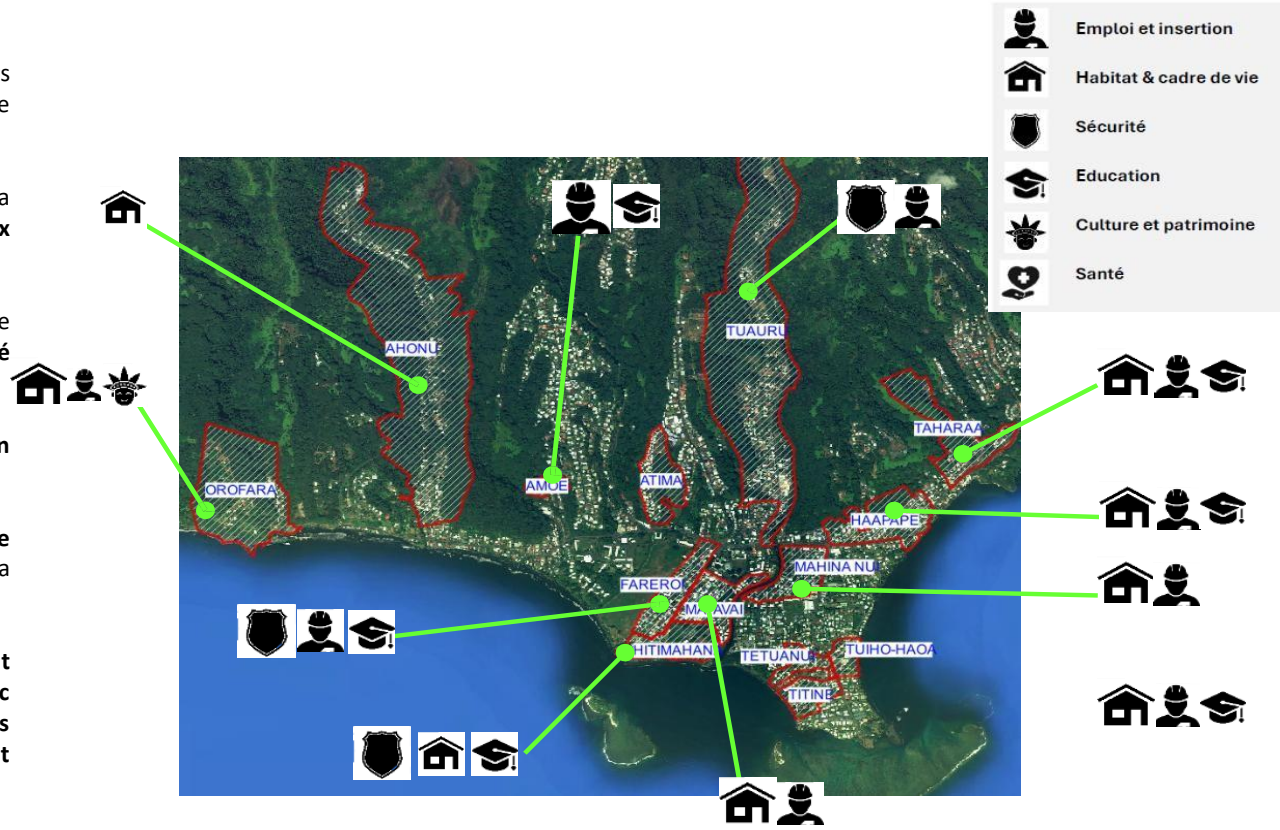
Face à l'absence actuelle d'équipements collectifs de proximité, la municipalité ambitionne de **créer des infrastructures adaptées aux besoins spécifiques des habitants** des quartiers prioritaires.

Le **Projet Éducatif Local** constitue un levier central pour la réussite éducative des jeunes, tandis que le **Diagnostic Local de Sécurité** permettra de mieux cibler les actions sécuritaires prioritaires.

Par ailleurs, les initiatives visant l**a cohésion sociale, la participation citoyenne et le renforcement du lien social** seront intensifiées.

Enfin, les actions en matière **de prévention sanitaire et de lutte contre l'insalubrité** seront encouragées et accompagnées activement par la municipalité.

La stratégie communale repose ainsi sur **une approche intégrée, visant simultanément l'emploi, le logement, l'éducation et la sécurité, avec l'objectif principal de permettre à chaque habitant des quartiers prioritaires de Mahina de bénéficier d'un cadre de vie digne et épanouissant.**



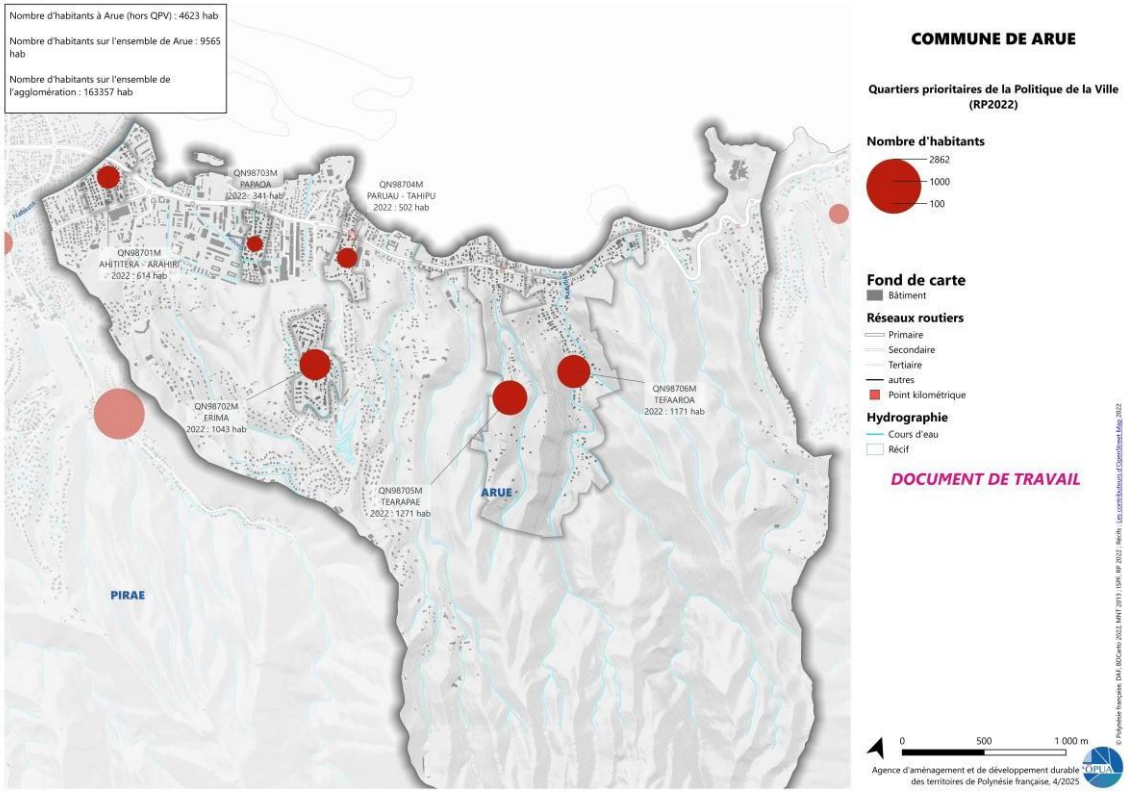
PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE ARUE

ARUE est une commune de la Polynésie française, située dans le nord-est de l'île de Tahiti, au sein de l'archipel des Îles du Vent. Elle fait partie de l'agglomération de Papeete. ARUE est **la plus petite** en superficie (15,60 km²) **et la moins peuplée** des communes de cette agglomération. Sa population recensée était de 10 243 habitants en 2017, passant à **10 322 habitants** en 2022. Elle compte 3 305 logements.

Historiquement et culturellement riche, ARUE a été le lieu de résidence de la lignée royale Pomare et a accueilli des figures notables comme Henri Nott et James Norman Hall. L'atoll de Tetiaroa, propriété de l'acteur Marlon Brando, est également rattaché administrativement à la commune. Sur le plan économique, ARUE est **dynamique** avec 1 328 établissements employeurs actifs dans son territoire.

ARUE compte **six Quartiers Prioritaires de la Ville** (QPV), qui regroupent **3 610 habitants**, ce qui représente 38 % de la population totale de la commune.

En termes de caractéristiques sociales et d'habitat, ARUE présente le taux de chômage le plus bas de l'agglomération, s'élevant à 13,4%. La commune se caractérise par la présence d'un **grand lotissement**, celui de **Erima**. Ce dernier, construit dans les années 1980, compte près de 200 logements et plus de 1 000 habitants.



La nouvelle équipe municipale de ARUE a engagé une démarche de refonte et d'affinage de ses stratégies en adoptant le Débat d'Orientation Budgétaire en mars 2021. Cette approche vise à **repenser les moyens et les actions en matière de politique sociale, éducative et urbaine**.

Pour optimiser la gestion des enjeux de nos quartiers, une **refonte des services**, incluant l'intégration de 6 adultes relais a été faite. Une **collaboration transversale** avec la police et les services techniques, permet ainsi une coopération renforcée et une meilleure efficacité pour répondre aux besoins.

Le **Contrat de Ville 2015-2024** a permis de mettre en œuvre des programmes d'actions visant à améliorer les conditions de vie dans les six quartiers de ARUE. L'orientation générale de la Politique de la Ville sur cette période visait à :

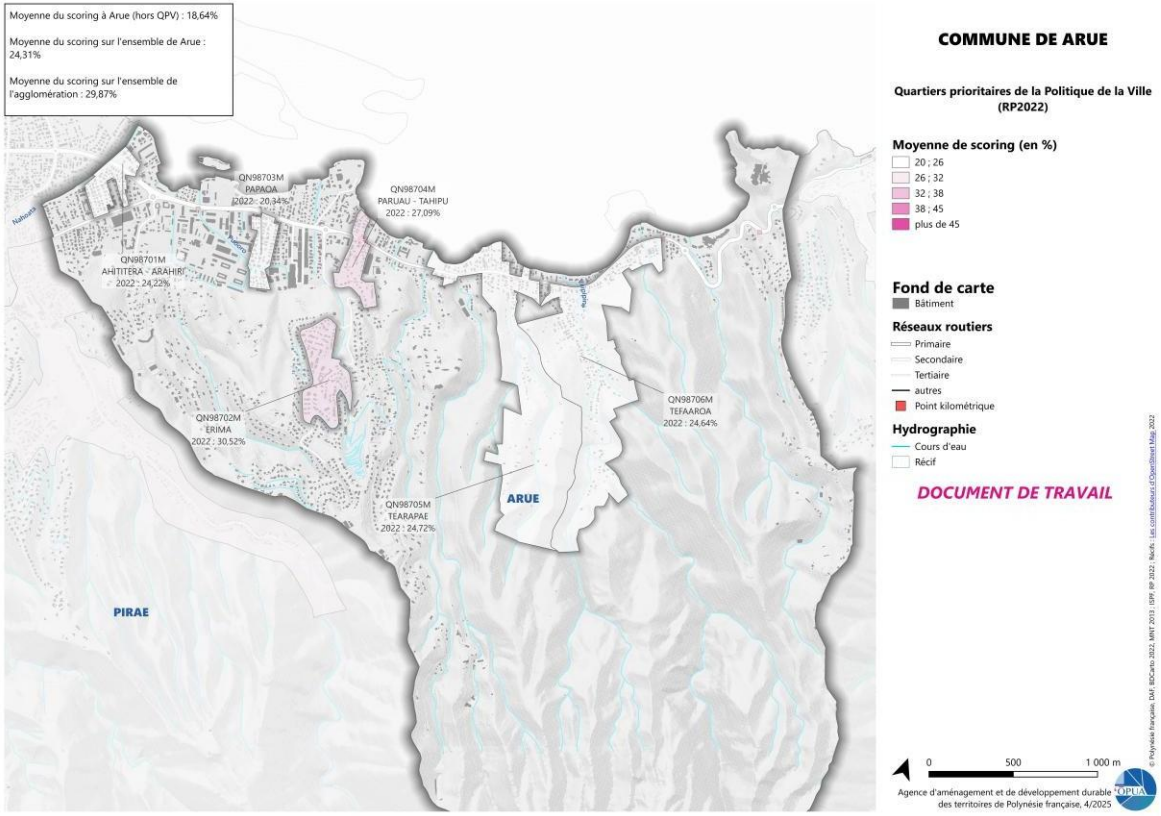
- ⇨ **Réduire les inégalités sociales et territoriales** par le financement de projets favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs pour les habitants des QPV.
- ⇨ **Améliorer le cadre de vie et l'habitat** par des efforts portés sur la propreté, la sécurité des quartiers, et l'amélioration des espaces communs.
- ⇨ **Renforcer la cohésion sociale** à travers des actions de prévention de la délinquance, de soutien à la parentalité, de programmes spécifiques pour les personnes âgées dans un objectif de vivre-ensemble harmonieux.
- ⇨ **Soutenir l'éducation et la jeunesse** par des dispositifs d'accompagnement scolaire, d'accès à la formation et de prévention du décrochage.

L'équipe opérationnelle a été renforcée par **6 adultes relais pour être au plus proche des habitants**. Ainsi, l'ensemble des actions ont contribué à **consolider le tissu social** et à **offrir de meilleures perspectives** aux résidents des quartiers prioritaires, en synergie avec les partenaires du Contrat de Ville, l'État et le Pays.

Au regard des spécificités des quartiers de ARUE et des orientations communales renforcées, la **vision des élus pour le Contrat de Ville 2025-2030** s'articulera autour de **trois finalités majeures** : la **sécurité**, la **salubrité** et la **santé publique** des habitants des quartiers prioritaires. Les actions répondront directement aux enjeux identifiés sur l'ensemble de nos quartiers concernés, à travers les 5 axes du Contrat de Ville et en fonction d'évènements de force majeure.

Bien que les cinq axes s'appliquent à l'ensemble des QPV, des **actions différenciées** pourront être mises en œuvre **en fonction des spécificités de chaque quartier** :

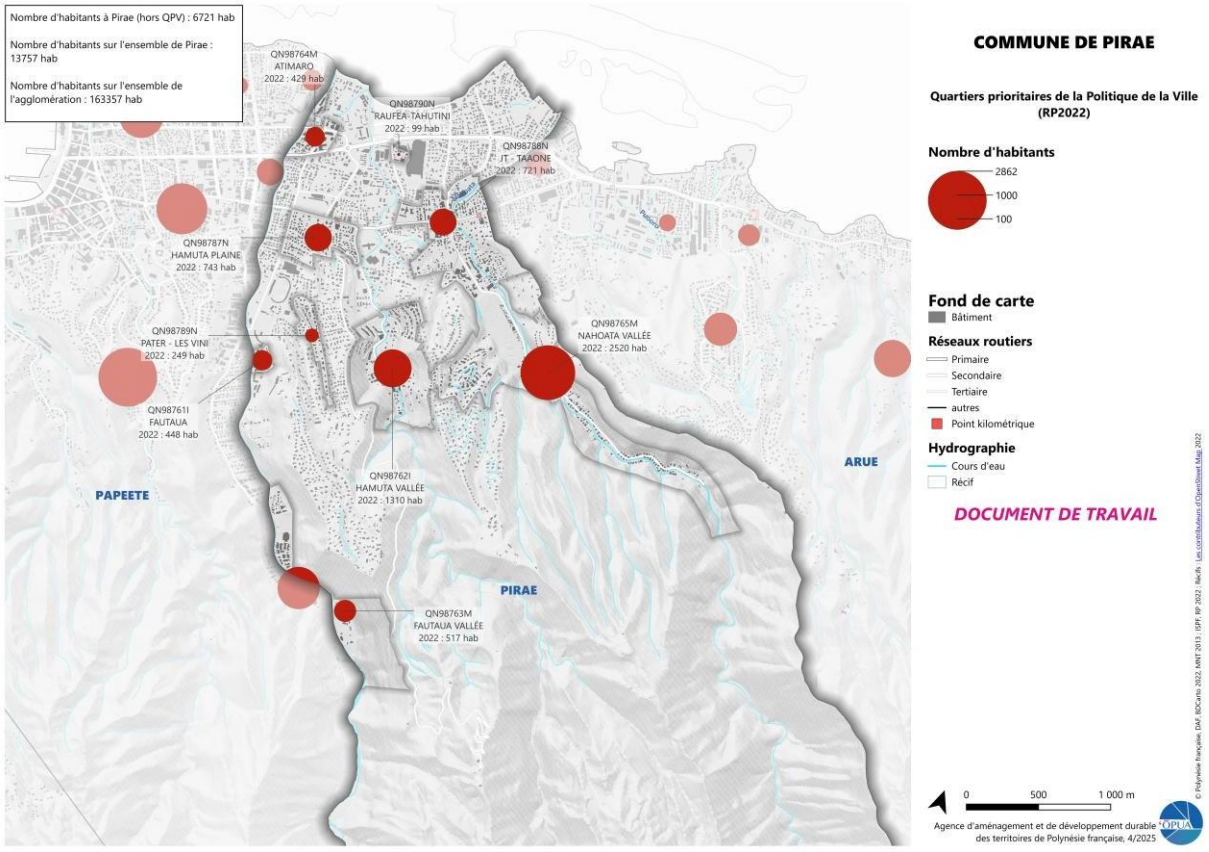
- ⇨ **QPV d'Erima** : au-delà de la salubrité, une attention particulière pourrait être portée à la **rénovation urbaine des 188 logements** des années 80, en partenariat avec les bailleurs sociaux, pour moderniser l'habitat et améliorer le confort des résidents.
- ⇨ **QPV de Tearapae et Tefaaroa** (zones de vallées montagneuses) : la spécificité géographique de ces quartiers implique des **enjeux d'accessibilité et de sécurité** (risques naturels).

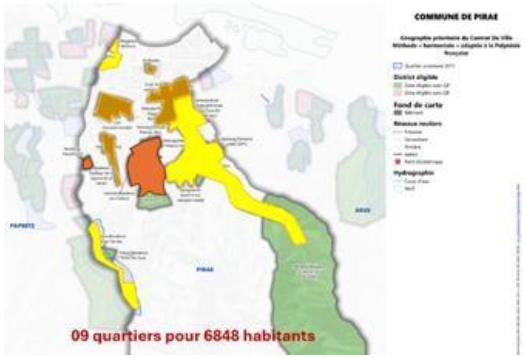


PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE PIRAE

La commune de **PIRAE** est située sur la côte nord-est de l'île de Tahiti, en Polynésie française. Limitrophe à la capitale Papeete et à la commune de Arue, elle dénombre une population d'environ **14 000 habitants** sur une superficie de 3 542 hectares (source : recensement ISPF 2022).

Majoritairement résidentielle, la commune de PIRAE est considérée comme une **extension de la capitale avec de nombreuses structures de l'Etat et du Pays**, elle accueille pléthore d'équipements administratifs, scolaires, sportifs et commerciaux, dont l'hôpital de Taaone, la cité scolaire du Diadème, le complexe Fautaua, le parc Aorai Tinihau, l'Institut de la jeunesse et des sports, la Direction de l'Education, la Direction de l'Agriculture, l'Office polynésien de l'habitat ou la Direction des transports terrestre pour ne citer que les plus importants.





Avec l'ère du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), une migration provenant des archipels a façonné les vallées de la commune en y développant **des quartiers puis des zones où se sont renforcées les inégalités sociales** de son territoire. La commune de PIRAE compte depuis, **neuf quartiers prioritaires** au titre de la politique de la ville répartis en **4 zones** prioritaires.

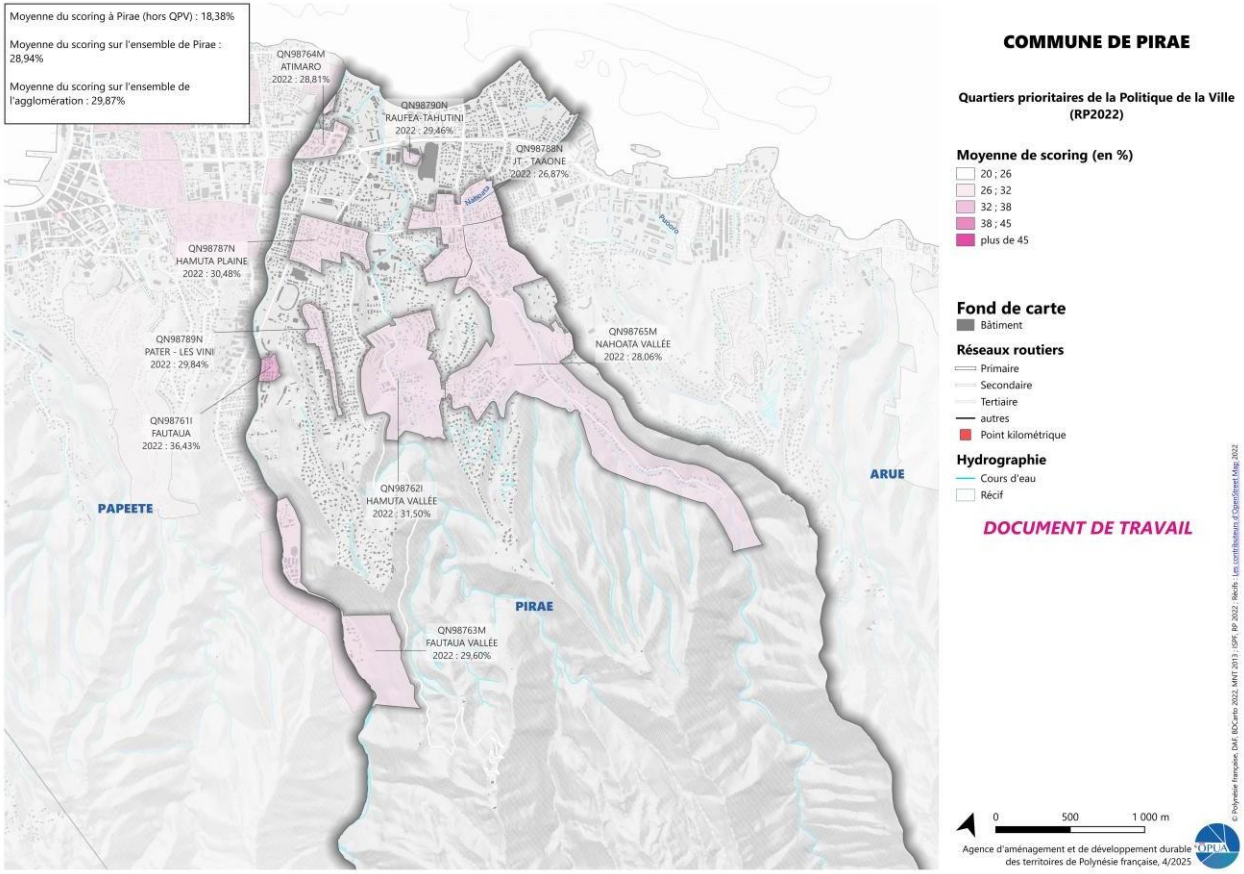
Caractéristiques sociales : taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes ; difficultés d'insertion

sociale et tension intergénérationnelle ponctuelle ; présence marquée de familles monoparentales et de foyers en situation de précarité.

Typologie de l'habitat : majorité de logements en auto-construction ; infrastructures vieillissantes, parfois peu adaptées aux besoins des familles nombreuses ; enclavement relatif des quartiers avec des voies d'accès étroites.

Niveau d'équipement : infrastructures sportives de proximité ; besoin d'améliorer l'éclairage public.

Les quartiers prioritaires de la commune de PIRAE restent confrontés à des **difficultés structurelles persistantes** : précarité économique, habitat dégradé, déscolarisation, insertion professionnelle difficile, isolement des familles, fragilité du tissu associatif.



Identifiés en raison de critères socio-économiques et démographique par des fragilités structurelles, ces quartiers **concentrent une part importante des efforts de la collectivité** en matière de cohésion sociale, d'aménagement urbain et d'accompagnement des publics en difficulté.

Dans la mise en œuvre des différents programmes en lien avec le Contrat de Ville, la commune de PIRAE a fait le choix de se doter d'un **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** qu'elle fait vivre depuis une dizaine d'année sur son territoire. Cette instance de pilotage entre les acteurs du territo territoriales et à renforcer la cohésion sociale, notamment au travers de l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires, la réussite éducative, le soutien à l'encadrement et l'insertion des jeunes, l'accompagnement du développement local de manière durable et solidaire.

Les **grandes orientations de la politique communale** :

En matière sociale : favoriser les liens intergénérationnels en mettant à l'honneur nos anciens, lutter contre l'isolement, la précarité, les violences intra-familiales et les inégalités ; mais aussi de renforcer la cohésion sociale au sein des quartiers dits prioritaires.

En matière éducative : favoriser la réussite éducative en renforçant le lien école, famille, quartier ; mettre en place des évènements culturels et sportives comme leviers éducatifs.

En matière d'aménagement urbain : améliorer les voiries et les équipements publics dans les quartiers, embellir les servitudes, créer et réaménager les espaces publics favorisant le rassemblement et la cohésion des quartiers.

Les **axes stratégiques de travail prioritaire** définis sont les suivants :

- ⇨ Renforcer la cohésion sociale et soutenir les familles.
- ⇨ Lutter contre l'isolement social et prévenir les ruptures éducatives et familiales.
- ⇨ Mettre en œuvre un programme de prévention ciblés (addictions, violences intrafamiliales).
- ⇨ Développer le périscolaire avec les nouveaux rythmes scolaires.
- ⇨ Valoriser l'engagement des jeunes en créant un budget participatif jeunesse dans les quartiers.
- ⇨ Favoriser l'insertion professionnelle et à la mise en relation entre les administrés et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
- ⇨ Développer l'équipement des quartiers prioritaires par l'aménagement de complexes de proximité, lieu de vie répondant aux attentes des quartiers.

La politique communale de PIRAE s'inscrit dans une **démarche de proximité et participative**, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires et aux publics vulnérables. En cohérence avec les axes du Contrat de Ville, elle vise une transformation durable du territoire, à travers des projets inclusifs, éducatifs et participatifs, qui associent les habitant à chaque étape.

PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE PAPEETE

PAPEETE cœur d'agglo :

Située au cœur de l'agglomération urbaine de Tahiti, la commune de **PAPEETE** occupe une position stratégique en tant que **ville-centre**. Elle concentre en effet de nombreuses fonctions essentielles (administratives, politiques, économiques et religieuses) qui lui confèrent un rayonnement bien au-delà de ses seules limites communales. Véritable moteur de l'activité urbaine, Papeete se distingue ainsi par le fait d'être :

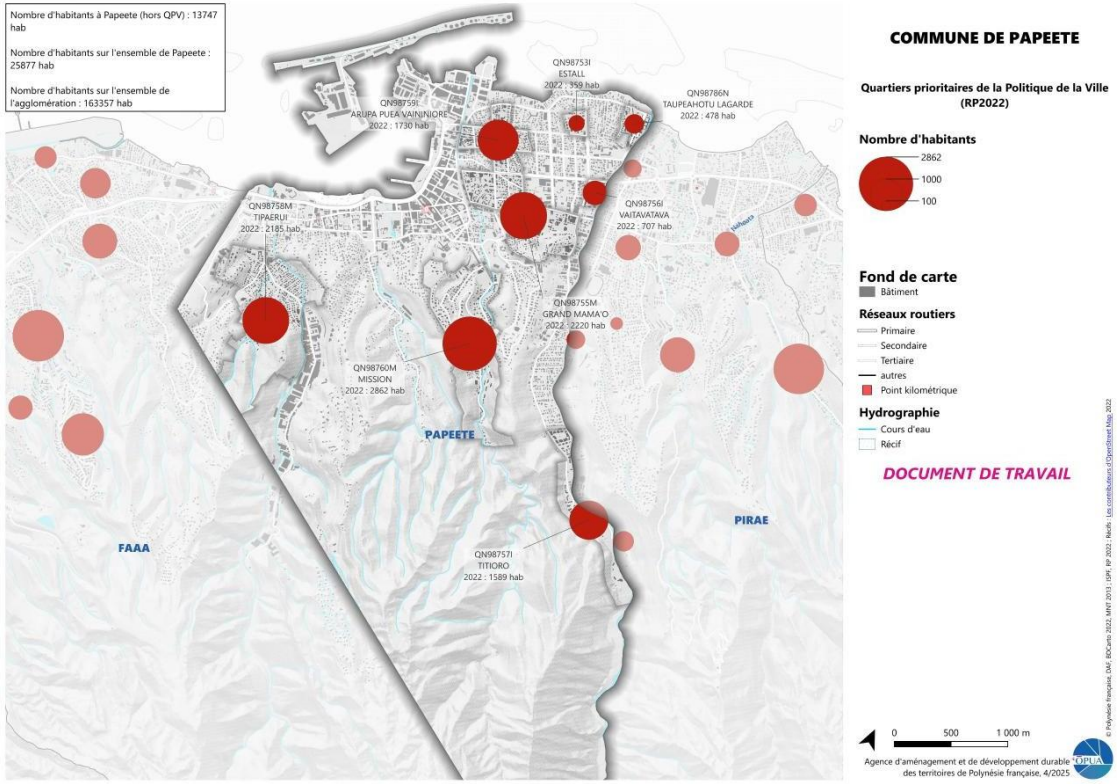
- un **pôle d'emploi** : elle accueille 40% des actifs de l'agglomération, alors que seuls 16% des personnes âgées de 15 ans et plus y résident,
- un **pôle d'éducation** : 29% des élèves du territoire y sont scolarisés, pour une population résidente équivalente à seulement 16% de l'agglomération.

Ce déséquilibre entre activité économique, scolarisation et lieu de résidence engendre une **mobilité pendulaire intense**, qui pèse lourdement sur l'organisation et la vie de la cité.

Une commune fortement concernée par les enjeux de la politique de la ville :

Entre 2012 et 2022, la situation démographique de PAPEETE au sein de l'agglomération évolue peu. Bien que sa population soit passée de 25 763 habitants en 2012 à **26 654 habitants en 2022** (soit 16% de la population totale de l'agglomération), PAPEETE conserve sa troisième place parmi les communes les plus peuplées de l'agglomération, derrière les communes de Faa'a et de Punaauia.

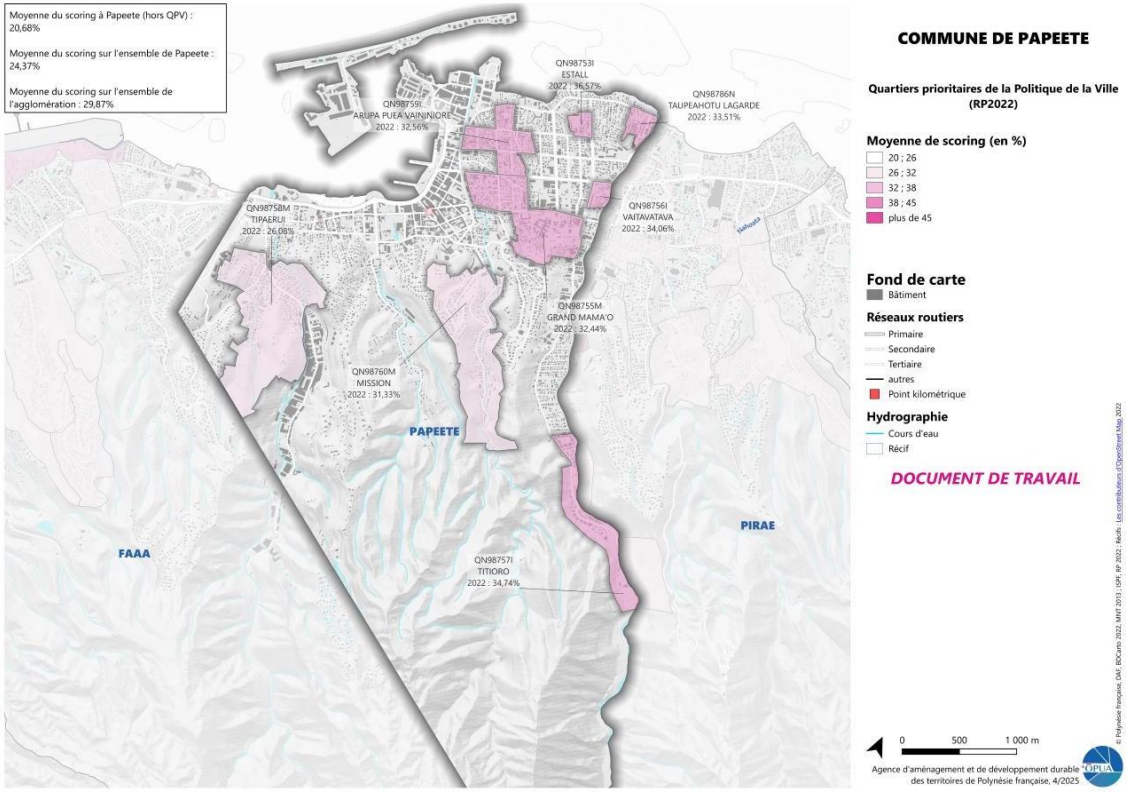
Par ailleurs, PAPEETE est particulièrement concernée par les enjeux de la politique de la ville. Avec **11 998 habitants vivant dans les quartiers prioritaires** (soit 16% de la population prioritaire de l'agglomération), la commune est en effet confrontée à des **problématiques sociales significatives**, souvent aggravées par des **difficultés urbaines marquées** (habitat informel et insalubre, logements collectifs dégradés…). La forte **concentration de logements sociaux**, conjuguée à une gestion parfois défaillante, accentue les fragilités existantes. Cette situation renforce la nécessité de **mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'interventions partenariales et coordonnées**, afin de répondre durablement à ces problématiques.



Dans ce contexte, deux secteurs identifiés comme **zones d'habitat dégradé (Mama'o ; Manuhoe)** ont fait l'objet d'une attention particulière, à travers la mise en œuvre d'un **Projet de Rénovation Urbaine (PRU)**. La mise en place de ce dispositif a permis, par la mobilisation des acteurs concernés, la définition d'un projet global et d'engager les premières interventions sur le terrain.

Le poids des quartiers prioritaires

Avec **8 quartiers politique de la ville**, les quartiers prioritaires représentent 46 % de la population communale de PAPEETE. Ce chiffre souligne l'ampleur des enjeux sociaux et urbains auxquels la commune est confrontée.



Des quartiers équipés et dynamiques

PAPEETE bénéficie d'un bon niveau d'équipement en infrastructures sportives et de proximité. Depuis 1995, la commune mène en effet une **politique volontariste de structuration du territoire** communal, avec une attention particulière portée à ses quartiers prioritaires. Cette démarche se traduit par la création de **plateaux sportifs**, de **salles polyvalentes**, d'**aires de jeux** ou encore de **maisons de quartier** au sein des quartiers, permettant la dynamisation de ces secteurs.

Cette stratégie d'investissement s'est accompagnée d'une politique communale active de recrutement et de formation, permettant de **doter ces équipements d'agents qualifiés**. Ces derniers assurent ainsi la gestion et l'animation des espaces, tout en veillant à favoriser la participation des habitants des quartiers aux projets et actions mis en place.

Les orientations 2026-2030

Les orientations de la commune pour la période 2026–2030, s'inscrivent dans la **continuité des actions engagées** ces dernières années, avec une volonté affirmée de renforcer les dynamiques locales et de répondre aux besoins des habitants. Les **priorités communales** s'articulent ainsi autour des axes suivants :

⇨ **Accompagnement à la scolarité**

- Favoriser la réussite éducative et prévenir le décrochage scolaire,

- Renforcer le soutien à la parentalité et accompagner les familles dans leur rôle éducatif.

⇨ **Emploi et insertion professionnelle**

- Améliorer l'employabilité des publics les plus éloignés du marché du travail,
- Développer des actions concrètes de lutte contre le chômage.

⇨ **Vie des quartiers et cohésion sociale**

- Renforcer l'animation des équipements de proximité,
- Favoriser et soutenir la dynamique associative dans les quartiers,
- Favoriser la participation des habitants à l'élaboration des programmes d'actions mis en place dans les quartiers.

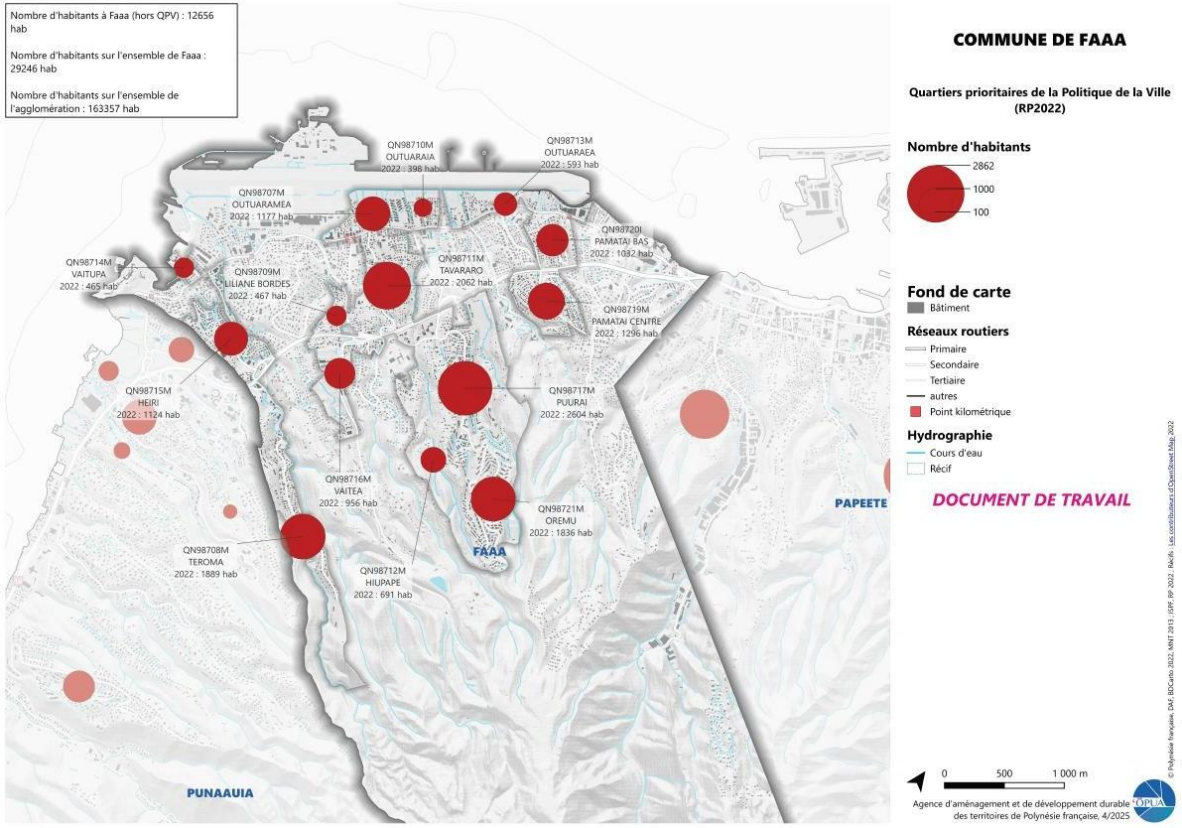
⇨ **Améliorer l'habitat et le cadre de vie**

- Poursuivre l'équipement des quartiers prioritaires à travers la réhabilitation/le réaménagement des structures existantes (Tipaerui Grand, Papareva, Puatehu) et l'aménagement de nouveaux équipements de proximité dans les secteurs identifiés (Vaitavatava, Arupa…),
- Finaliser les opérations d'aménagement liées aux Programmes de Renouvellement Urbain (PRU) de Mama'o et de Manuhoe,
- Encourager l'émergence de projets d'amélioration du cadre de vie portés par les habitants à travers la mise en place de démarches participatives.

PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE FAA'A

La commune de **FAA'A**, d'une superficie de 34.2 km², compte 237 quartiers dont certains ont été regroupés en **14 quartiers prioritaires dans le contrat de ville 2025-2030**. Le recensement de 2022, dénombre une population de 29 826 personnes, soit une augmentation de 320 personnes par rapport à 2017. Sur ces 29 826 personnes, **15 221 vivent dans les quartiers prioritaires**. Des quartiers, pour la plupart ayant des **servitudes enclavées** à une voie, limitant la circulation, ayant des résidences anarchiques, **insalubres** et souffrant de **surpopulation** et même d'expulsions, ce qui a conduit ces dernières années à de nouvelles constructions de résidences sociales. Parmi ces résidents en quartier prioritaire :

- 3 495 sont au chômage,
- 6 274 sont inactifs,
- 6 760 sont inactifs et non scolarisés,
- 5 157 non diplômés,
- 1 282 sont monoparentaux,
- 9 904 vivent dans des maisons surpeuplées.



Durant la **période 2015 - 2025**, les **orientations de la politique communale** visaient principalement **au niveau social** à :

- Valoriser le **métier de « Mère de famille »** afin de permettre aux mères ne pouvant pas travailler parce qu'elles devaient s'occuper de leur enfant de pouvoir percevoir une allocation.
- Mettre en place un **centre de jour pour personnes âgées** afin de permettre à nos matahiapo de passer des journées en compagnie d'autres personnes et non seules chez eux pendant que leurs enfants partaient au travail.
- Favoriser le **bien vieillir** sur FAA'A afin de permettre aux personnes âgées d'être le plus longtemps possible autonomes.
- Créer un **service à domicile** pour les personnes atteintes d'un handicap et les personnes âgées afin qu'elles ne soient pas isolées socialement.

- Résorber l'**habitat insalubre**.
- Mettre en place un **transport urbain communal** pour permettre aux habitants n'ayant pas de véhicules de pouvoir se déplacer gratuitement au sein de la commune pour effectuer leurs démarches administratives ou leurs visites médicales.

Sur le plan de l'économie et l'emploi, les orientations de la commune visaient à :

- Favoriser les initiatives ou projets privés en promouvant l'**entrepreunariat**.
- Promouvoir les **métiers d'avenir**.
- Mettre en place des **tutorats** favorisant la transmission des savoirs et saviors-faire.
- Mise en place de **formations** sur les métiers agricoles et de la mer et le secteur tertiaire.

Au niveau de l'éducation, les orientations visaient notamment à :

- Sensibiliser les scolaires, associations et quartiers aux gestes favorisant **la bonne santé**.
- Sensibiliser et prémunir les scolaires, associations et quartiers aux problèmes d'**harcèlement**, de **délinquance** et de stupéfiants.

Sur le plan de la culture, les orientations de la commune visaient à :

- Faire de FAA'A un centre culturel et **valoriser son patrimoine**.
- Favoriser la réappropriation des histoires, légendes, us et coutumes de la commune.

Au niveau des principales actions réalisées avec le **soutien du Contrat de ville** durant cette période, il s'agit davantage d'**actions de cohésion sociale** avec du **périscolaire** (initiation surf, voile, danse, magie, équitation, CLSH…) afin de lutter contre l'oisiveté mais aussi prévenir la délinquance ; ainsi que des **activités en faveur des matahiapo** (journées bien être, sorties découvertes, repas, activités manuelles, sportives…) pour lutter contre l'exclusion et favoriser le bien vieillir sur FAA'A ; et aussi des sorties en faveur des **personnes souffrant de handicap** ; les **noëls des enfants** pour lutter contre la discrimination sociale ; sans compter, tout nouvellement, la mise en place de **camps de famille**.

Toujours dans le cadre de la cohésion sociale, plusieurs **projets d'ordre culturel** ont été réalisés avec le soutien du contrat de ville : les visites lagonnaire, les activités liées au Matarii i nia et au Taurua I Faa'a, les formations et concours de Ahima'a.

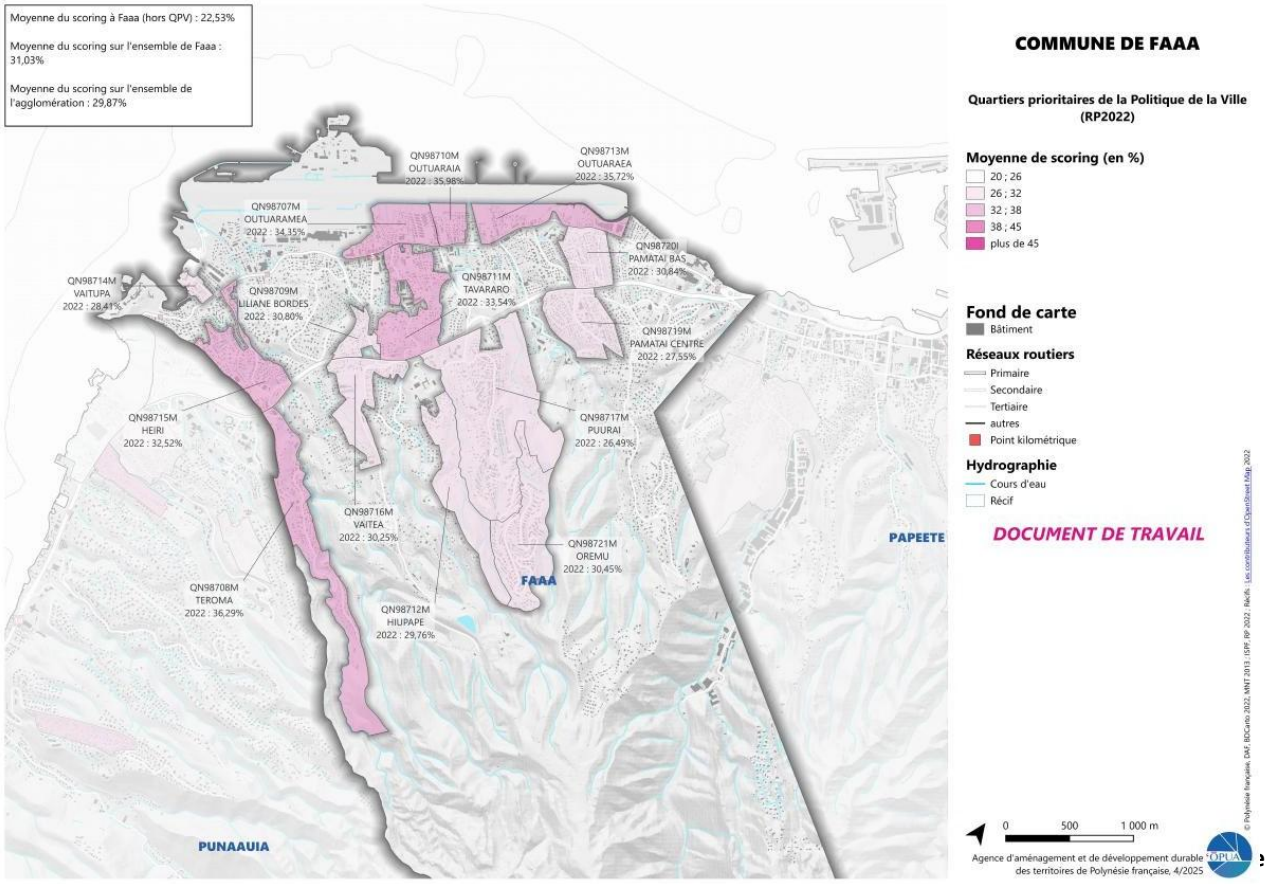
Au niveau du pilier emploi et insertion, des **formations** sur la couture, l'apiculture, l'aquaponie, la vanille, la transformation de produits recyclables, les métiers de la mer, ainsi que la mise en place de **forums de l'emploi et de l'entrepreunariat** ont pu se mettre en place grâce au financement du contrat de ville.

Sur le pilier **cadre de vie**, le contrat de ville a financé les Street work out, le slipway du fare va'a et du matériel pour équiper les associations.

Annexe 2 : Les portraits des quartiers prioritaires des 9 communes de l'agglomération de Papeete

Enjeux et axes de travail du futur Contrat de ville 2025 - 2030

Au vu des données du recensement de 2022, il apparaît important de **travailler sur la promiscuité qui touche près de 10 000 personnes**. Ceci est dû à un **manque flagrant de ressources financières** au sein des cellules familiales qui n'ont pas d'autres choix que de se regrouper au sein d'une même habitation pour avoir un toit au-dessus de la tête et se partager du mieux que possible les ressources alimentaires.



Les chiffres du chômage, d'inactifs et de non diplômés ne rassurent pas quant à l'avenir de cette population et de leur descendance, d'autant plus avec les difficultés actuelles et grandissantes au niveau du pays et de l'économie locale à créer et pourvoir de l'emploi pour ces personnes, en plus d'un flux migratoire important ces dernières années d'expatriés, venant s'installer en Polynésie et ce malgré la loi sur la protection de l'emploi locale. L'inflation des prix des terres ou habitations est également un énorme frein pour ceux qui ont la chance d'avoir un emploi et qui souhaitent sortir de la maison familiale. Aussi, la seconde priorité serait de travailler sur **la formation et l'accès à l'emploi**.

Pour cela, la mise en place d'un **diagnostic sur le cadre de vie** permettant de situer le cadre de vie global actuel des habitants de la commune de FAA'A et fournir des **propositions d'actions par quartier** ou, **sur l'attractivité** de la commune pour attirer des entreprises pourvoyeuses d'emplois doit être réalisée rapidement.

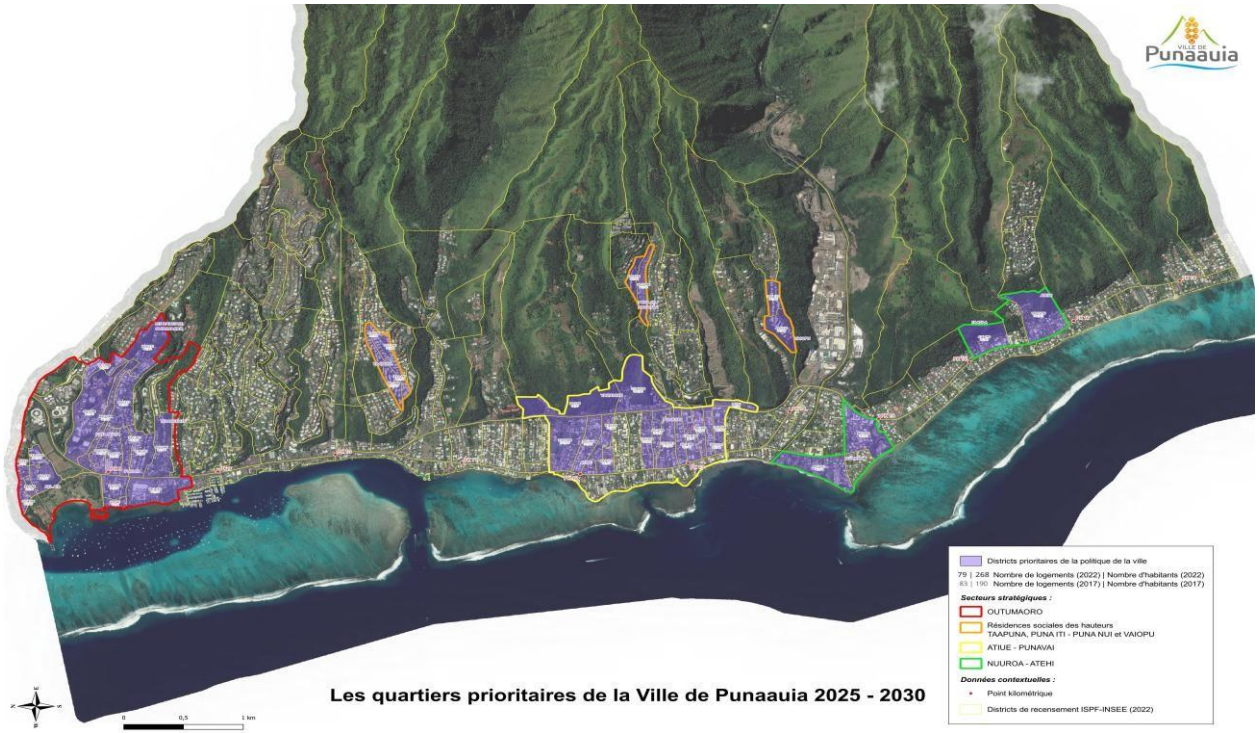
PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE PUNAAUIA

PUNAAUIA, située sur la côte Ouest de l'île de TAHITI, avec une superficie de 75.9KM² et une population totale de 29 173 habitants est la **deuxième commune la plus peuplée** de la Polynésie française (source : recensement ISPF 2022). Réputée pour son caractère résidentiel, la ville séduit par son dynamisme et la pluralité des infrastructures présentes sur son territoire (zone industrielle de PUNARUU, Université de la Polynésie française, 1er hyper marché de la Polynésie française, Marina Taina, hébergements touristiques …).

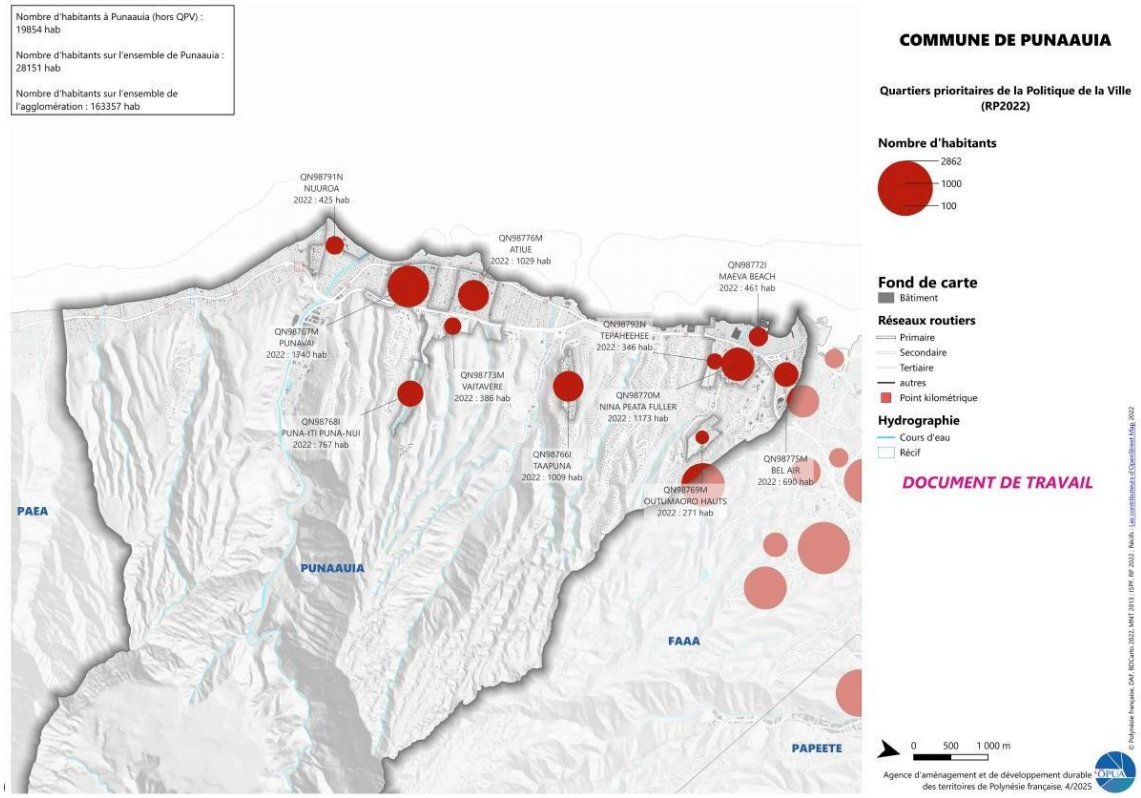
Pourtant, elle est marquée par un clivage social renforçant les inégalités sociales et territoriales sur certains secteurs. En effet, PUNAAUIA compte **11 quartiers prioritaires** de la politique de la ville (QPV) répartis en **4 secteurs prioritaires stratégiques** :

- OUTUMAORO
- Résidences sociales des hauteurs (TAAPUNA, PUNA ITI - PUNA NUI, VAIOPU)
- ATIUE-PUNAVAI
- NUUROA-ATEHI

Avec l'ambition de « bien vivre ensemble », la commune mise sur l'**amélioration des conditions de vie de sa population prioritaire** et sur un développement urbain respectueux des ressources naturelles. C'est d'ailleurs dans la perspective de façonner un territoire où la nature rime avec la culture que la révision du plan général d'aménagement (PGA) a été entrepris.



Enfin, portée par la volonté de **placer l'habitant au centre de ses réflexions**, PUNAAUIA agit concrètement pour ses administrés en s'appuyant sur des approches participatives à l'image des actions menées dans le cadre du Programme de rénovation urbain (PRU), de la révision du PGA ou encore de la définition de la maison de quartier de MURIAVAI et des programmes d'actions de proximité.



En adéquation avec le Plan directeur communal et le Contrat de ville 2015-2020, la municipalité œuvre depuis plusieurs années **en faveur de la jeunesse, la famille, la solidarité, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'amélioration du quotidien des habitants**. A ce titre, des actions ont été déployées pour renforcer la cohésion et la mixité sociale, soutenir la réussite éducative, accompagner les personnes vulnérables, encourager la pratique sportive, impulser des formations adaptées et être un appui aux forces vives des quartiers (associations de proximité, référents de quartiers, …). Par ailleurs, pour mettre en œuvre efficacement sa Politique de la ville, la commune a **renforcé son organisation et son ingénierie** en définissant une direction propre à la thématique composée d'un directeur, d'un chargé de projet, de trois coordinatrices de quartiers et de quatre adultes-relais.

D'ici 2030, la Ville de PUNAAUIA fait le choix de la mixité sociale comme levier d'inclusion et de réduction des inégalités, et entend mettre en œuvre des **projets de territoire** en traduisant les priorités du Contrat de ville 2025-2030 en fonction des réalités et des **spécificités de ses quatre secteurs prioritaires stratégiques**.

1. OUTUMAORO

sensible et caractérisée par des tensions socio- économiques, il concentre les **problématiques sociales les plus marquées de la commune**. Ainsi, une attention particulière sera portée sur l'accompagnement des familles, la lutte contre le décrochage scolaire, l'insertion sociale et professionnelle et la dynamisation de la vie de quartier en lien avec les forces vives et en articulation avec le grand projet du pôle touristique. De plus, un effort constant sera maintenu pour changer le regard porté sur ce territoire en s'appuyant notamment sur le PRU.

2. Résidences sociales des hauteurs (TAAPUNA, PUNA ITI - PUNA NUI, VAIOPU)

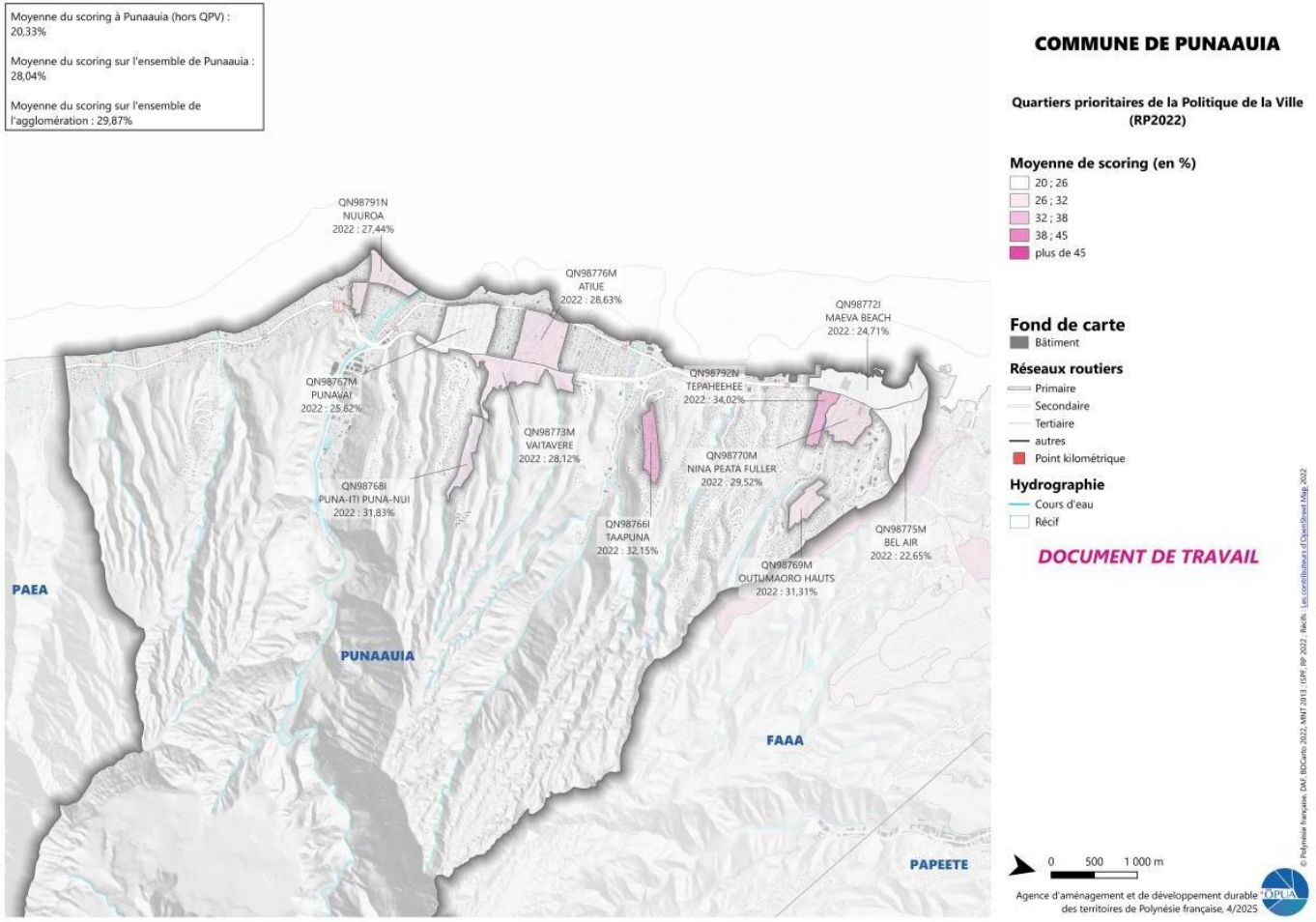
Ce secteur regroupe **trois ensembles d'habitat social implantés en hauteur**, qui présentent des enjeux similaires en raison de la nature de l'habitat et du mode de vie des habitants. A cela s'ajoute les **difficultés du bailleur social** à agir et interagir avec les locataires. Pour y répondre, les efforts porteront sur l'amélioration de l'accès aux services publics, le développement de la mobilité, la promotion du « bien vivre dans son logement et dans son quartier » et la mise en œuvre de projets citoyens visant à renforcer le lien social et l'implication des habitants.

3. ATIUE-PUNAVAI

Situé **sur la plaine**, ATIUE-PUNAVAI a la particularité d'être un **territoire doté d'une mixité sociale forte** et animé par un **tissu de commerces et de services de proximité**. Pour cela, l'accent sera mis sur la mixité sociale, l'emploi, l'initiative économique et le développement de nouveaux modes de déplaceme

4. NUUROA-ATEHI

NUUROA-ATEHI présente des **réalités territoriales bien distinctes**. En effet, **NUUROA** voit son nombre de chômeurs, d'inactifs, de familles monoparentales et de logements surpeuplés augmenter alors que **ATEHI** composé de plusieurs « poches de pauvreté » profite d'une diversité sociale. Cet atout constitue un levier sur lequel les politiques publiques peuvent s'appuyer pour **accompagner la sortie du secteur du périmètre prioritaire**. A ce titre, compte tenu de sa configuration économique et sociale (centres commerciaux, zone industrielle, Musée de TAHITI et des îles, établissement hôtelier), l'accent sera mis sur la mixité sociale, l'emploi, l'initiative économique et la culture (transmission des savoirs et savoirs faire).

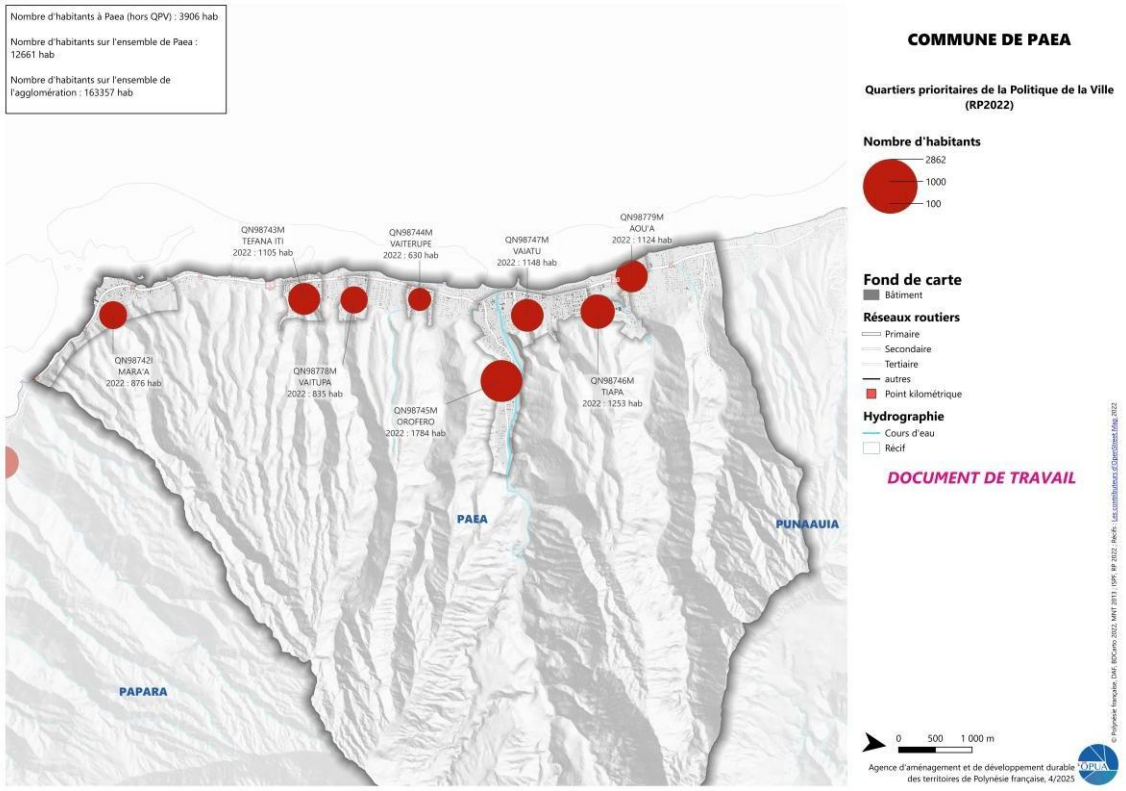


PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE PAEA

La commune de **PAEA**, située sur la côte ouest de l'île de Tahiti à environ 22 kilomètres de Papeete, se distingue par sa **configuration péri-rurale**. Elle s'étend sur un territoire de 64,5 km² et compte, selon le recensement de 2022, une population de **12 756 habitants**. Son **urbanisation** se concentre principalement **sur le littoral**, tandis que les vallées intérieures restent verdoyantes et préservées.

Essentiellement résidentielle, PAEA est une **commune en plein essor** et connaît depuis quelques années une dynamique de développement économique portée par l'émergence de commerces, de services de proximité et la valorisation de ses ressources naturelles et artisanales. Elle bénéficie d'un **bon niveau d'équipements publics** avec, notamment, treize infrastructures sportives, trois sites culturels, cinq espaces de loisirs aménagés en bord de mer, deux centres artisanaux, une médiathèque et une salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 600 personnes. L'**offre éducative** est également structurée, avec dix écoles primaires réparties sur le territoire communal, ainsi qu'un collège qui accueille les jeunes de la commune.

Ce tissu local dense et varié permet à PAEA de se positionner comme une **commune en mouvement**, soucieuse de conjuguer son héritage traditionnel avec les exigences du développement durable et du bien-être de sa population.

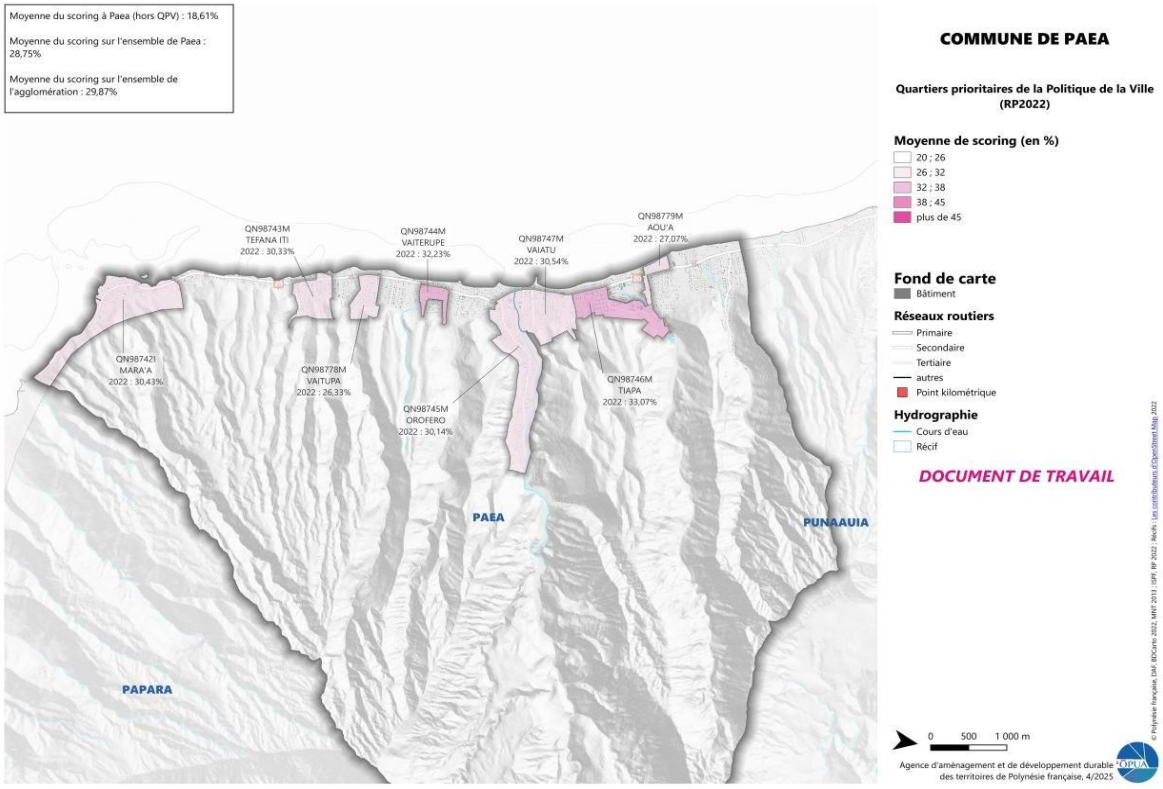


La stratégie de développement de la commune de PAEA s'inscrit dans une volonté affirmée de « mieux-être et mieux vivre », cer [illegible] autour de dix axes majeurs qui irriguent l'ensemble des domaines de l'action communale. La commune vise à garantir un service public de proximité, accessible et efficace, tout en favorisant le dynamisme de l'économie locale et la qualité de l'aménagement urbain. Elle place également l'accès à une eau potable de qualité et la préservation d'un cadre de vie sain parmi ses priorités. L'éducation constitue un autre pilier fondamental de l'action municipale, avec la volonté d'accompagner la réussite scolaire de tous les enfants.

Dans le même esprit, PAEA œuvre à renforcer la pratique sportive et les activités de loisirs, notamment pour les jeunes, tout en consolidant ses actions dans les domaines de la prévention sanitaire et de la santé publique, en lien avec les services de secours et les acteurs sociaux du territoire.

La commune valorise également ses ressources locales, en particulier dans le secteur primaire, et affirme son engagement pour la sécurité, la tranquillité publique et la protection des citoyens. Enfin, l'inclusion sociale, la diversité et le respect mutuel sont des valeurs transversales que la municipalité souhaite promouvoir, notamment à travers la mise en valeur du patrimoine culturel, naturel et artisanal, comme levier de cohésion et de développement touristique.

Pour concrétiser ces orientations, la commune a lancé plusieurs projets structurants, tels que la **rénovation complète des écoles** primaires (notamment le désamiantage), la modernisation des **équipements sportifs**, la création de **nouveaux espaces de loisirs** et l'implantation de lieux dédiés aux **services de proximité**.



La commune de PAEA compte **huit quartiers prioritaires** de la Politique de la Ville, qui sont **au cœur des préoccupations sociales**. Parmi eux, quatre sont concentrés dans la zone centrale du territoire, ce qui leur permet de bénéficier d'une certaine proximité avec les équipements collectifs existants. Ces quartiers regroupent environ 58 % de la population communale, révélant un déséquilibre territorial important et un niveau élevé d'inégalités sociales.

Ces quartiers **cumulent plusieurs fragilités**. On y observe une forte densité de population, un taux de chômage préoccupant, notamment chez les jeunes, ainsi que des situations de promiscuité au sein de l'habitat. Certains logements sont qualifiés d'indignes, ce qui souligne l'urgence de **développer des projets ambitieux de réhabilitation ou de résorption de l'habitat insalubre**.

La présence de cinq lotissements sociaux dans quatre de ces quartiers renforce la nécessité d'une **attention particulière en matière de cohésion sociale, d'accès aux services, et d'amélioration du cadre de vie**. Ces constats justifient pleinement l'investissement de la commune dans le cadre de la Politique de la Ville.

Depuis plusieurs années, la commune de PAEA s'emploie à répondre aux besoins spécifiques de ses quartiers prioritaires, en **érables**. Celles-ci sont coordonnées par la **Direction du Développement** de l'action de proximité, tels que la restauration scolaire, l'éducation, l'action sociale, la santé, la jeunesse et les sports, l'emploi, la culture et le secteur primaire.

Parmi les actions emblématiques figurent la création d'un **pôle Emploi communal**, destiné à accompagner les demandeurs d'emploi, ainsi qu'à soutenir les projets de création d'activité. En parallèle, la commune a développé une **offre culturelle et sportive renforcée**, avec l'organisation d'activités fédératrices à destination des jeunes et des familles, notamment dans le cadre d'**événements interquartiers**.

Sur le plan éducatif, un dispositif spécifique a été mis en place pour **lutter contre le décrochage scolaire**, ciblant les jeunes en difficulté au collège. Cette action repose en grande partie sur le **travail de terrain des adultes relais**, en lien avec les établissements scolaires. Par ailleurs, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune a initié la mise en œuvre d'un **Projet Éducatif**, en lien avec les établissements scolaires et les associations locales, pour enrichir les temps périscolaires.

En matière de sécurité, un diagnostic local de sécurité a été mené à travers le **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** (CLSPD). Il a permis de définir des priorités d'action en matière de prévention de la délinquance, d'amélioration du cadre de vie, et de tranquillité publique.

Enfin, la commune a engagé une **démarche participative** à travers la consultation des habitants, notamment sur des projets d'aménagement dans les quartiers prioritaires. Le **soutien au tissu associatif local** est également renforcé, afin de promouvoir les initiatives de proximité et de favoriser une implication active des habitants

Au regard des constats posés et des dynamiques déjà engagées, **plusieurs enjeux prioritaires** émergent pour la commune de PAEA dans le cadre de la Politique de la Ville et sont à relever **pour une ville plus solidaire et inclusive**.

Le premier enjeu concerne la **prévention de la délinquance et de la consommation de produits illicites**, qui constitue une attente forte des habitants. Dans ce cadre, le futur CLSPD fixera des orientations claires et opérationnelles pour agir sur les causes de l'insécurité.

Le deuxième enjeu porte sur l'**amélioration du cadre de vie**, avec la volonté d'intervenir sur les problématiques d'habitat dégradé, de propreté urbaine, et de qualité des équipements dans les quartiers prioritaires.

Sur le plan éducatif, la commune souhaite renforcer la réussite scolaire à travers **un projet éducatif partagé, co-construit** avec la communauté éducative, les familles et les partenaires associatifs. Ce projet visera à créer un parcours éducatif cohérent, structuré, et équitable pour tous les enfants du territoire.

La **participation citoyenne** demeure un fil conducteur essentiel de la politique municipale. Elle doit permettre d'impliquer les habitants dans l'élaboration des projets de cohésion sociale, en s'appuyant notamment sur la **dynamisation du tissu associatif**, reconnu comme un levier de transformation locale.

Enfin, la **lutte contre le chômage des jeunes** est une priorité majeure. Elle suppose la poursuite et le renforcement des dispositifs d'accompagnement à l'emploi, avec une attention particulière aux publics les plus éloignés du marché du travail.

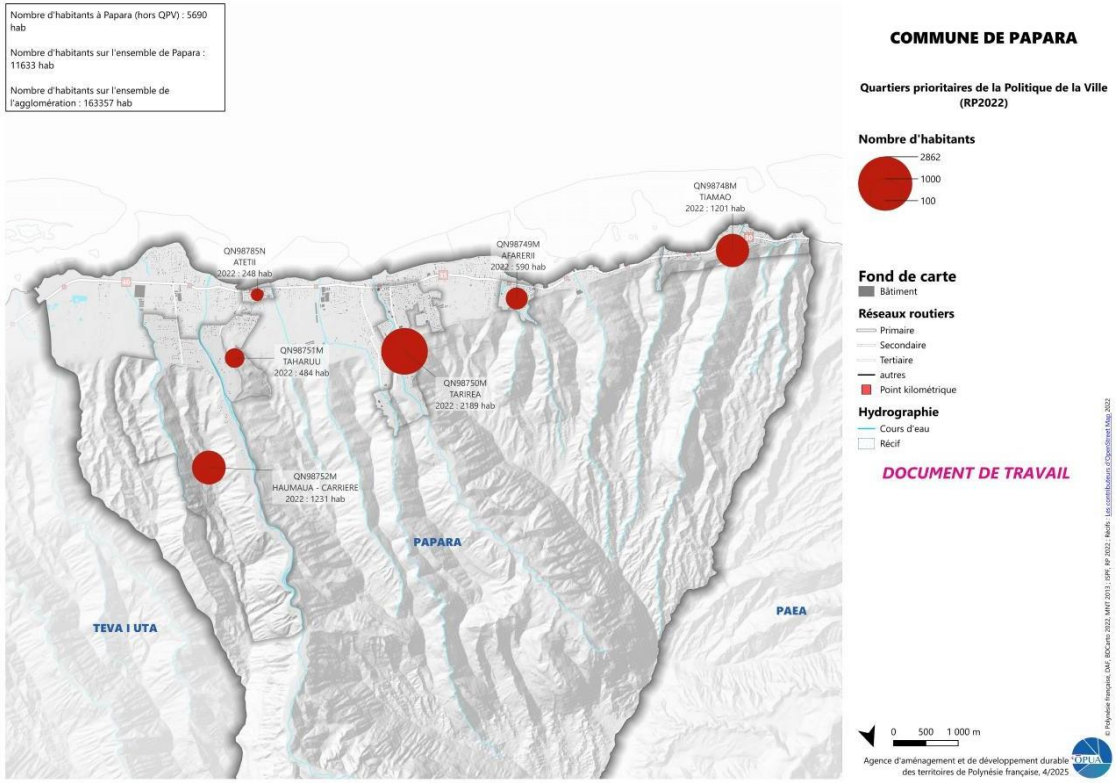
Certains quartiers de la commune présentent des caractéristiques qui justifient la mise en œuvre de stratégies ciblées et différenciées, afin d'apporter des **réponses adaptées aux spécificités de chaque quartier**.

- ⇨ Dans les **lotissements sociaux**, les actions devront prioritairement porter sur l'accompagnement social des familles, la lutte contre l'isolement, et le renforcement des parcours d'insertion professionnelle, notamment à travers des projets d'économie sociale et solidaire.
- ⇨ Les **quartiers enclavés ou éloignés** des centres d'activité nécessitent quant à eux des efforts particuliers en matière de désenclavement, de mobilité et de rééquilibrage de l'offre de services de proximité.
- ⇨ Enfin, dans les **quartiers à forte concentration de jeunes**, il est essentiel de développer des actions de soutien à la parentalité, de réussite éducative, et d'engagement citoyen à travers des projets culturels, sportifs ou associatifs adaptés.

PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE PAPARA

Située sur la côte ouest de Tahiti, **PAPARA** est une commune rurale à vocation agricole s'étendant sur 92,5 km². Elle bénéficie du plus long littoral de l'île, avec 12 km de côte, ce qui lui confère un attrait naturel et paysager important.

Selon le recensement de 2022, la commune compte **11 633 habitants**, une population qui a doublé en vingt ans. Cette croissance soutenue (+5 % par an) positionne PAPARA parmi les communes les plus dynamiques du territoire en matière démographique, et reflète une attractivité résidentielle croissante, soutenue par une offre foncière disponible et des coûts de terrains modérés en comparaison avec le centre de l'agglomération.



La commune de PAPARA s'engage autour de **plusieurs axes prioritaires** :

- **Social** : lutte contre la précarité, renforcement de l'accompagnement social de proximité, amélioration des conditions de vie dans les quartiers.
- **Éducatif** : amélioration des infrastructures scolaires, soutien aux actions périscolaires, et valorisation des parcours de réussite pour les jeunes.
- **Urbanisme et habitat** : planification du développement urbain, lutte contre l'habitat indigne, requalification des lotissements sociaux.
- **Développement économique** : soutien à l'agriculture, encouragement à la création d'activités locales, valorisation du potentiel littoral.
- **Cadre de vie et environnement** : protection du littoral, gestion des risques naturels, développement d'équipements de proximité.

PAPARA comprend **six quartiers prioritaires** regroupant environ **5 183 habitants** (soit environ 50 % de la population communale).

⇨ **Tiamao** : habitat précaire, risques naturels (zones en indivision), accès limité aux équipements.

⇨ **Afarerii** : quartier dense, population jeune, fragilité socio-économique marquée.

⇨ **Tarirea** : proximité des écoles, habitat mixte, déficit en équipements culturels et de loisirs.

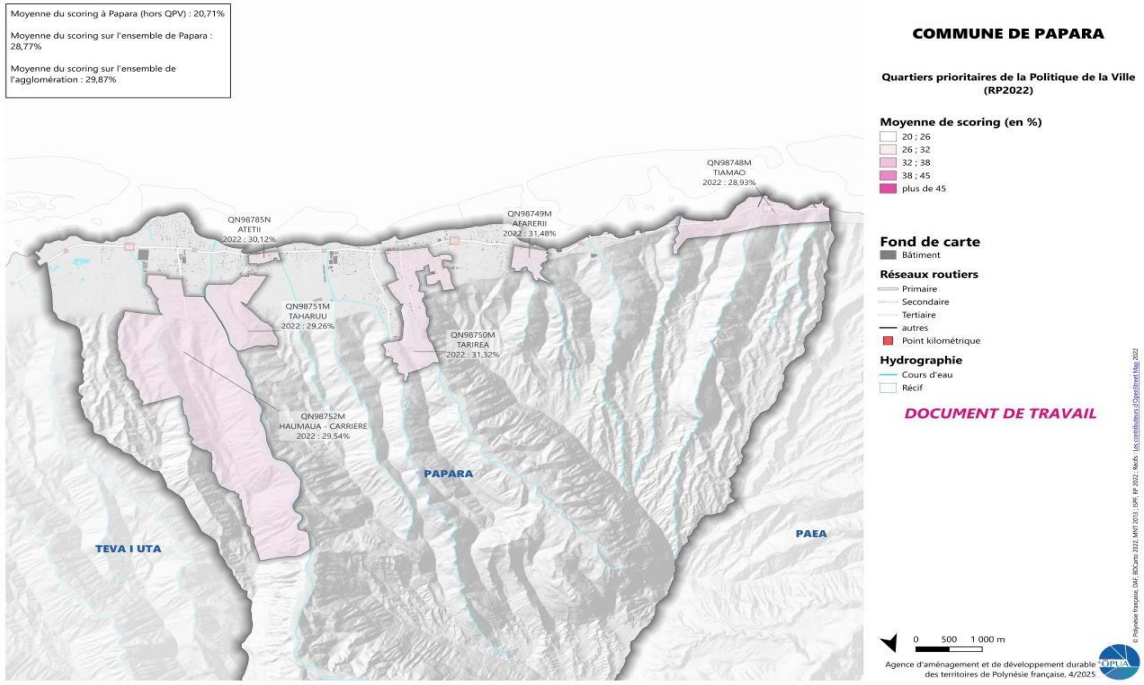
- ⇨ **Taharuu** : quartier à potentiel touristique, mais souffrant d'isolement et d'une faible offre de services.
- ⇨ **Carrière** : lotissement social en dégradation, projet OPH en cours sans équipements intégrés, faible maillage routier.
- ⇨ **Atetii** : Un nouveau quartier prioritaire où les habitants vivent isolés en raison de l'absence total de services de proximité : ni équipements sportifs, ni de commerces alimentaires, ni logements sociaux, ni même d'abri bus.

Les QPV présentent des **carences communes** : précarité sociale, habitat dégradé, accès limité à certains services publics, manque de lieux de vie partagés. Ces zones concentrent les enjeux majeurs du futur contrat de ville.

Actions réalisées

Au cours du précédent contrat de ville, la commune de PAPARA a engagé **plusieurs actions structurantes**, en particulier dans le domaine de la cohésion sociale, de l'emploi et de l'amélioration du cadre de vie :

- **Cohésion sociale** : mise en œuvre d'actions en direction de la jeunesse (activités sportives encadrées, accompagnement des projets associatifs de jeunes) ; déploiement du Projet Éducatif Local en lien avec les établissements scolaires pour renforcer l'égalité des chances ; organisation d'activités et de sorties pour les aînés, dans une logique de lien intergénérationnel et de lutte contre l'isolement ; soutien au sport pour tous, avec l'organisation d'événements sportifs dans les quartiers et le développement de clubs partenaires.
- **Équipements sportifs et socioculturels** : réhabilitation de plusieurs équipements sportifs de proximité dans les QPV.
- **Emploi - Formation - Insertion** : mise en place de parcours de formation qualifiante en lien avec les besoins du territoire ; accompagnement de jeunes NEEF (ni en emploi, ni en études, ni en formation) vers l'emploi via des dispositifs d'insertion.
- **Cadre de vie - Rénovation** : travaux de rénovation de bâtiments communaux à usage collectif ; amélioration de l'éclairage public et des espaces communs dans les secteurs de Tarirea.



Actions à venir…

- ⇨ Rénovation de **l'infrastructure sportive** dévêtue.
- ⇨ Construction des **infrastructures** dans les quartiers prioritaires (Tiamao et Carrière).
- ⇨ Création de **maisons de quartier** pour renforcer la vie associative et l'accès aux droits.
- ⇨ Mise en œuvre d'actions en faveur de la **réinsertion professionnelle** et de **l'entrepreneuriat local**.
- ⇨ Développement de **l'offre en transports en commun** dans les zones les plus enclavées (Carrière, Taharuu).
- ⇨ Mise en place de **projets éducatifs** innovants (ex : classes passerelles, soutien scolaire mobile).

… et axes spécifiques à certains quartiers

- ⇨ **Tiamao** : sécurisation des zones à risques naturels, relogement progressif des familles.
- ⇨ **Afarerii** : création d'équipements publics de proximité (centre de santé, point d'accueil social).
- ⇨ **Carrière** : requalification du quartier, intégration d'équipements dans le projet OPH, développement de l'accessibilité routière.
- ⇨ **Taharuu** : valorisation de l'environnement littoral, développement d'un éco-pôle d'activités.
- ⇨ **Tarirea** : dynamisation de la vie sociale et culturelle, soutien aux projets jeunes.
- ⇨ **Atetii** : lutte contre l'isolement social et territorial, développement des infrastructures sportives et de loisirs.

PORTRAIT DES QPV DE LA COMMUNE DE MOOREA-MAIAO

La commune-îles de **MOOREA-MAIAO** constitue une entité territoriale singulière de 143 km², composée de l'île montagneuse et touristique de MOOREA et de l'atoll isolé et paisible de MAIAO. Elle regroupe **18 201 habitants**, dont 343 résidant à MAIAO, répartis sur six communes associées, avec Afareaitu pour chef-lieu. Affichant un dynamisme démographique avec une croissance de +2,1 % entre 2017 et 2022, la commune fait néanmoins face à d'**importants défis sociaux structurels** et à de **profonds déséquilibres territoriaux** entre ses différentes entités.

Dotée d'un projet de développement structurant, portée par une administration active et bénéficiant d'une forte connexion avec Tahiti, MOOREA-MAIAO allie richesse naturelle, ancrage culturel traditionnel et dynamique de modernisation territoriale.

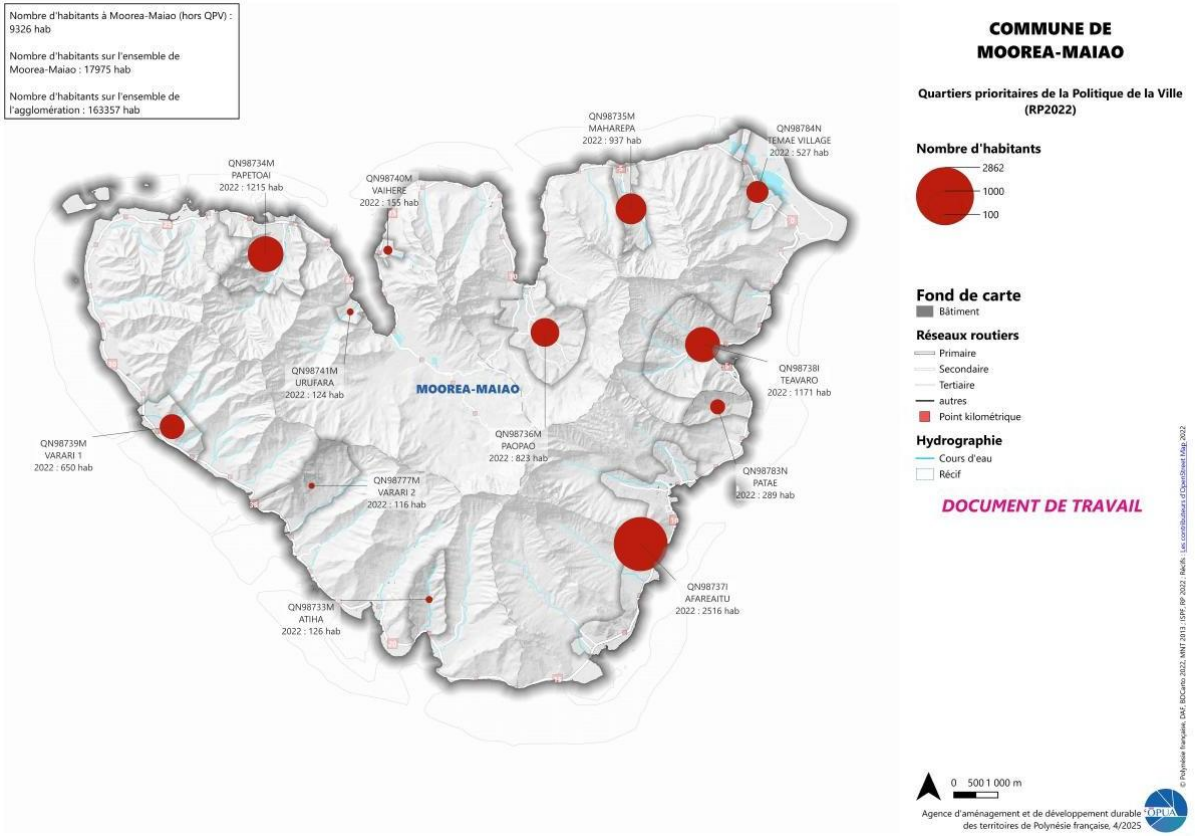
Sur l'île de MOOREA, **l'urbanisation se concentre** principalement le long de la **plaine littorale** et dans les **vallées accessibles**. L'île est desservie par une route de ceinture de 62 km, comparable à celle reliant Papeete à Taravao sur Tahiti.

Le territoire s'organise autour de **sept villages principaux** (Afareaitu, Vaiare, Maharepa, Paopao, Papetoai, Tiahura et Haapiti) qui assurent des **fonctions de centralité** mêlant population, services, commerces et équipements structurants tels que le port de Vaiare, l'hôpital, la mairie principale et l'aéroport.

Cependant, en matière de mobilités, **aucune ligne de transport en commun régulière** n'est actuellement en service sur l'île, ce qui constitue un **frein important à l'accessibilité et à la fluidité des déplacements** pour une partie de la population.

Ainsi, **douze quartiers** ont été identifiés comme **Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)**, offrant aux habitants concernés un accès élargi à des **dispositifs d'accompagnement spécifiques**. La nouvelle cartographie territoriale s'organise comme suit :

- ⇨ Deux quartiers conservent le périmètre défini en 2015 : **Afareaitu et Teavaro** ;



- ⇨ Huit quartiers voient leur périmètre réajusté : **Maharepa, Paopao, Papetoai, Urufara, Vaihere, Atiha, Varari 1 et Varari 2** ;
- ⇨ Deux nouveaux quartiers intègrent désormais le dispositif : **Temae Village et Patae**.

Le **Contrat de Ville 2015-2024** a favorisé le **développement d'infrastructures de proximité** : maisons de quartiers, aires de jeux, agrès sportifs, ainsi que la rénovation d'équipements sportifs et récréatifs avec du matériel adapté et inclusif. Dans cette dynamique de décloisonnement, le **Van de l'emploi** de MOOREA rapproche les services de l'emploi des publics éloignés, renforce la coordination interinstitutionnelle (RSMA, CFPA, la Légion étrangère, la Gendarmerie, ADIE, association Te U'i rau…) et soutient une inclusion sociale et professionnelle plus équitable.

Ces actions ont permis de **consolider les politiques sociales locales**, en favorisant l'insertion professionnelle, la montée en compétences (agriculture, tourisme, services), le développement associatif et la cohésion sociale autour des enjeux culturels, de parentalité, d'intergénérationnel, de prévention, de santé et de réussite éducative.

Ces avancées ont été rendues possibles grâce à la mise en place d'un **service dédié à la Politique de la ville**, composé d'un chargé de projet et de cinq adultes- relais. A travers la réalisation de diagnostic de sécurité, de diagnostic territorial dans le cadre de la révision de son Plan général d'aménagement (PGA), ainsi que de diagnostic des quartiers prioritaires, les services communaux disposent désormais d'une **base solide pour identifier, consolider et déployer les axes prioritaires** du Contrat de ville 2025/2030.

Ces orientations concernent **12 quartiers prioritaires**, représentant **8 098 habitants** soit 45% de la population communale, répartis en **cinq grands secteurs d'intervention** :

1. **Afareaitu - Patae** : secteur **le plus peuplé** en population prioritaire (2 805 habitants), regroupant Afareaitu centre (vallée de Hotutea), Haumi, Maatea et Patae. Il constitue un **pôle stratégique** de la commune, avec un tissu associatif actif et plusieurs fonctions administratives, scolaires et sanitaires majeurs.

2. **Paopao - Maharepa** de la commune associée la plus peuplée de l'île : ce secteur bénéficie d'un **fort potentiel touristique et environnemental**. Il combine un tissu économique local dynamique (agriculture, artisanat, commerce) et un ancrage culturel fort, notamment à travers la transmission des savoirs traditionnels.

3. **Teavaro - Temae Village** situé aux deux extrémités de la commune associée de Teavaro : ce secteur connaît un développement résidentiel soutenu, mais reste marqué par une **insuffisance d'équipements de proximité**. Il se distingue par une proportion élevée de jeunes inactifs (15–24 ans) et des inégalités d'accès aux services.

4. **Papetoai - Urufara - Vaihere** : **secteur excentré**, confronté à un accès limité à l'emploi, à la formation et aux services de proximité, et marqué par des fragilités sociales en périphérie, une proportion élevée de non- diplômés, ainsi qu'un **risque accru d'isolement et de décrochage social**, en particulier chez les jeunes. Il bénéficie néanmoins d'un riche patrimoine culturel, d'un potentiel en tourisme lagonaire et d'une implication intergénérationnelle dynamique, soutenue par les habitants et les associations locales.

5. **Varari 1 & 2 - Atiha** : ce secteur regroupe le centre de Haapiti et les quartiers Varari, Nuuroa et Atiha. Il se caractérise par un taux de chômage particulièrement élevé et des **problématiques propres aux zones rurales**, telles que l'éloignement des services, la dépendance à l'économie informelle et une offre limitée en infrastructures de proximité. Cependant, le secteur dispose de ressources naturelles et culturelles valorisables, avec des atouts tournés vers le tourisme nautique et l'écotourisme, porteurs de développement local durable.

